

# Entrelacs

Juillet  
2021

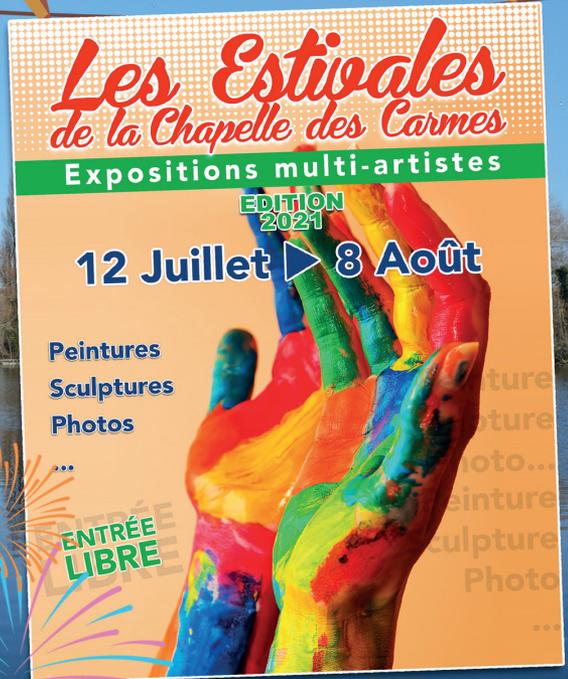


**Nocturnes**  
EXPOSITION DE SCULPTURES D'OISEAUX

Du 1<sup>er</sup> Juillet au 15 Août  
Maison de la Nature  
de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Rue des Rainettes - Entrée libre

les oiseaux de nuit,  
les voyageurs nocturnes,  
les chanteurs matinaux

Maison de la Nature  
www.ericblion.com/nocturnes



**Les Estivales**  
de la Chapelle des Carmes

Expositions multi-artistes

EDITION  
2021

12 Juillet ▶ 8 Août

Peintures  
Sculptures  
Photos  
...

ENTRÉE  
LIBRE



# ARDRES

# Agenda

## **Samedi 3 Juillet**

**Tournoi de pétanque** dès 13h30 et planches et petite restauration dès 18h30 à la Ferme du Bastion. APJLBA.

## **Jusqu'au 4 Juillet**

**Exposition des « Peintres de l'école de Wissant »** à la Chapelle des Carmes. ACHA : 06 79 65 58 38.

## **Du 1<sup>er</sup> Juillet au 15 Août**

**Exposition « Nocturne »** par Eric Billion. Sculptures dédiées à l'oiseau, à la nuit et aux sons à la Maison de la Nature. De 10h à 12h et de 14h à 17h, rue des Rainettes, entrée gratuite.



## **Samedis 10 - 17 - 24 - 31 Juillet**

**Les Samedis de l'été** à 16h au départ de la Chapelle des Carmes - ACHA. Visites guidées des monuments et



## **Samedi 3 et Dimanche 4 Juillet**

**Portes ouvertes d'été** de 11h à 17h30 au 356 rue des Rosiers à Bois en Ardres. EVS Solid'Air : 06 18 42 42 73. Animations, trampoline, piscine, guinguette etc...

## **Jeudis 8-15-22-29 Juillet**

**Balade canoë en soirée** - 5€/Adultes, 3 €/Enfants - inscriptions au 03 21 82 89 27.



## **Du 10 au 18 Juillet**

**Jumelage Ardres/Halingen.** Accueil des jeunes allemands. **Annulé.** Comité de jumelage : 06 14 71 99 68.

## **Du 12 Juillet au 8 Août**

**Les estivales à la Chapelle des Carmes.** Exposition d'artistes.



## **Mardi 13 Juillet**

**Atelier « les bienfaits des plantes sauvages »**

Eden 62 - Maison de la nature. Gratuit. Inscriptions en ligne sur [www.eden62.fr](http://www.eden62.fr), rubrique « Sorties nature ». Tél. : 03 21 32 13 74.



**Mercredi 14 Juillet****Cérémonie du 14 Juillet**

11h30 - Dépôt de gerbe au monument de Saint-Just sur le Champ de Foire et défilé.



**Feu d'artifice** à 22h30 au Lac d'Ardres. Filtrage aux différentes entrées. Port du masque obligatoire durant toute la durée de la manifestation. Sous réserve des autorisations préfectorales.

**Mercredis 21-28 Juillet**

**Ateliers empreintes de feuilles sur un sac en coton et teintures végétales** - 5€/Adultes, 3 €/Enfants - inscriptions au 03 21 82 89 27.

# Les Estivales de la Chapelle des Carmes

## Expositions multi-artistes

EDITION  
2021

12 Juillet ▶ 8 Août

Peintures

Sculptures

Photos

...

ENTRÉE  
LIBRE

## Les Estivales

Du 12 Juillet au 8 Août à la Chapelle des Carmes.

Entrée gratuite.

Expositions d'artistes divers :

Retrouvez Gilles Noyon, Régine Timmerman, Marie Christine Berger, Maryse Leroux et Jocelyne Lemaire qui vous feront découvrir leurs œuvres. Aquarelle, patchwork, huile, acrylique sur papier japonais ou plexiglas et pastel sont au programme.



## Opération

### « tranquillité vacances 2021 »

Les personnes intéressées par ce service sont invitées à **se présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville afin d'y souscrire une demande.**

Une surveillance sera effectuée plusieurs fois par semaine par les fonctionnaires de l'unité de la Police Municipale d'Ardres durant les vacances scolaires.



## Bibliothèque pour tous

Parmi nos nouvelles acquisitions :

**J-B ANDREA : des Diables et des Saints**

*Superbe histoire d'enfance abîmée dans un orphelinat pyrénéen. Emouvant !*

**Tatiana de ROSNAY : Célestine du Bac**

*Conte moderne sur une amitié improbable...*

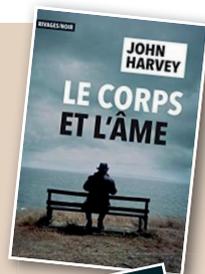
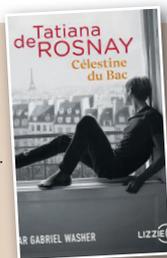
**John HARVEY : Le Corps et l'âme**

*Un ex policier tente d'innocenter d'un meurtre sa fille fragilisée par un drame.*

**Françoise BOURDIN : Le Meilleur est à venir**

*Il faut «réparer les murs pour mieux réparer les cœurs.*

+ de titres sur [www.mairie-ardres.fr](http://www.mairie-ardres.fr), rubrique Associations



## Vous avez dit «orchidées»

L'implantation des piquets devant l'école de Bois en Ardres a porté ses fruits... ou plutôt ses fleurs !

Comme suspecté, des orchidées n'attendaient qu'une gestion différenciée pour s'épanouir. Voici une photographie d'une magnifique hampe florale d'Ophrys abeille (une espèce protégée !) prise sur la pelouse devant l'école. Un grand merci aux équipes des services techniques d'avoir laissé Dame Nature s'exprimer.



## En cas de canicule

En cas d'épisode climatique extrême, il faut permettre aux Services Municipaux de joindre au plus vite les personnes vulnérables.

C'est pourquoi il est nécessaire de vous identifier au préalable.

Les personnes porteuses de handicap, isolées ou âgées de **plus de 65 ans** sont invitées à contacter Mme Lannoë au :

**03 21 46 50 23** ou par email à :

**ccas@mairie-ardres.fr**

**CANICULE, FORTES CHALEURS  
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOLETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

**EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15**

Ministère des Solidarités et de la Santé

## Une vigilance nécessaire face à la COVID

La vaccination continue au centre de Bois en Ardres. Notre engagement est synonyme de réussite face au virus. Ne lâchons pas ce combat.

La Municipalité d'Ardres tient à remercier tous les acteurs ainsi que les relais qui ont permis une vaccination massive à Ardres.

Il n'y a plus de restrictions de sorties, de couvre-feu etc...

Malgré cela, il faut rester vigilant :

- Les personnes vaccinées peuvent encore être porteuses du virus.
- Les gestes barrières doivent être de rigueur.
- Chaque personne à risque non vaccinée ou n'ayant bénéficié que d'une dose de vaccin, doit continuer d'être vigilante.
- Les rassemblements familiaux ou festifs se responsabilisent en fournissant un maximum de sécurité sanitaire (gel, distance, extérieur).

**Nous savons compter sur vous.** Vous avez été exemplaires en nous prouvant à tous, votre respect des consignes de sécurité.



# PROCHAINEMENT

## **Dimanche 1<sup>er</sup> Août :**

**Conférence Jean-Charles Decaudin** sur le thème de l'aromathérapie à 15h.

**Visite du jardin médicinal** par Joëlle Decaudin à 17h « Plantes du stress, de l'anxiété et du sommeil ». Inscriptions par mail sur : [jardinsdeplantesmedicinales@gmail.com](mailto:jardinsdeplantesmedicinales@gmail.com)



## **Dimanche 19 Septembre :**

**L'arène du lac** course et marche 100% féminine à la Base Municipale de Loisirs.



## **Baignade réglementée**

La pratique de la baignade sur toute la surface du lac est interdite et sera mentionnée par des pancartes placées sur le pourtour du Lac.



Arrêté N° A1974-38

## **Canotage / navigation**

Seules les structures citées ci-dessous sont autorisées à naviguer sur le lac d'Ardres :

- Base Municipale de Loisirs
- Établissements privés dans le cadre de leurs activités
- Les membres du club CVA (licence FFV) –

- Les riverains du Lac sous réserve de moyens de secours adaptés.

Il est interdit à toute personne n'entrant pas dans ce cadre fixé de naviguer sur le Lac.

**#CoulePasTonÉté**

**RIVIÈRES, CANAUX, FLEUVES :  
CONNAÎTRE LES RISQUES, C'EST S'AMUSER SANS DANGER**

**[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)**

## Boîtes à lire : elles arrivent !

Cultivons le goût de lire

### Qu'est-ce que c'est ?

Un système d'emprunt et d'échange de livres entre habitants de notre commune, totalement gratuit et sans contrainte, disponible 24h sur 24h.

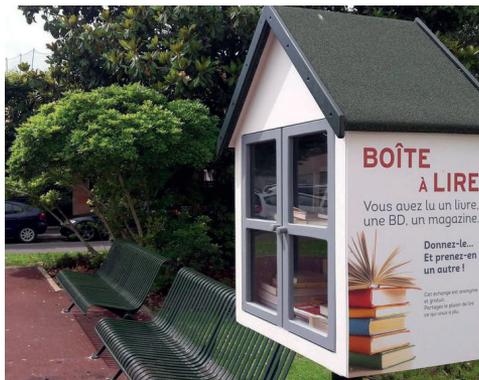
### À quoi ça sert ?

À ce que nos livres aient plusieurs vies, à encourager la lecture, à partager ses goûts littéraires et à créer du lien en toute simplicité !

### Comment ça fonctionne ?

J'emprunte un livre puis le range correctement après l'avoir lu pour que d'autres puissent en profiter ou je le remplace par un ou plusieurs autres (en bon état) en n'omettant pas de le(s) désinfecter auparavant !

Je peux aussi insérer une fiche d'avis pour les lecteurs suivants et/ou donner mon avis sur le site internet dédié.



Bien sûr, ces ouvrages ne doivent pas être réservés à un public averti et s'adressent au plus grand nombre, petits ou grands.

Cette initiative est fondée sur le civisme et le partage, merci de prendre soin des lieux et des livres pour le plaisir de tous et excellente lecture !

Les boîtes seront mises en place courant Juillet.

### Deux boîtes à lire :

Place du Général de Saint-Just sur Ardres  
Avenue du Rossignol sur Bois en Ardres



COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
Ordures ménagères	Tous les Vendredis	Tous les Vendredis
Organique - fermentescible	Tous les Vendredis	Tous les Vendredis
Papier	Vendredis 9 - 23	Vendredis 9 - 23
Verre	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.

Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.

	<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	Lundi de 13h30/17h. Mercredi de 14h/17h. Jeudi de 13h30/17h. Vendredi (semaine paire, accueil téléphonique seulement) de 13h30/16h. Tél. : 06 99 12 01 40 - <a href="mailto:secretariat-ram@cc-paysdopale.fr">secretariat-ram@cc-paysdopale.fr</a>
	<b>Assistante sociale</b>	Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur RDV au <b>03 21 35 17 46</b> .
	<b>Bibliothèque pour tous</b>	Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	<b>Conciliateur de justice</b>	Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Sur rendez-vous. <b>03 21 35 17 46</b> .
	<b>Consultation des nourrissons</b>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Jeudi de 14h à 16h30. MDPA avenue Fernand Buscot. Veuillez au préalable téléphoner au <b>03 21 00 01 50</b> .
	<b>CPAM</b>	Rendez-vous sur <b>Ameli.fr</b> ou au <b>36 46</b> .
	<b>ACT +</b>	Permanences au 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonez au <b>03 21 88 22 00</b> .
	<b>ACPG-CATM</b>	2 <sup>ème</sup> Vendredi de 9h30 à 11h30 au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	<b>La Fabrique DEFI</b>	Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Maison de Pays de l'Ardrésis. Avenue Fernand Buscot. Permanence le Mardi.
	<b>Assistante sociale de la CARSAT</b>	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Mardi sur rendez-vous : <b>03 20 05 64 00</b> Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	<b>St Vincent de Paul</b>	Jeudi de 8h30 à 10h30 – Maison des Associations.
	<b>Habitat Jeunes</b>	4 <sup>ème</sup> Vendredi de 9h30 à 11h30 – Maison de Pays de l'Ardrésis. Sur RDV : 03 21 19 08 60
	<b>Maison de Pays de l'Ardrésis</b>	Maison de Services au Public : Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Avenue Fernand Buscot.

Sauf jours  
fériés

Directrice de la rédaction  
**Sylvie Bonnière**

Adjointe aux finances, aux affaires générales, à la communication et aux élections



Directeur de publication  
**Ludovic Loquet**

Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale  
Maire d'Ardres

Conception et photos

**Mairie d'Ardres - Juillet 2021**  
Service Communication

